

Education Le bac nouvelle formule : trois épreuves et un grand oral

PAGE 11

Le bac nouvelle formule : moins d'épreuves et un grand oral

Le gouvernement précisera sa réforme au printemps. Le nouvel examen est attendu pour 2021

Pour dessiner les pistes d'une réforme du baccalauréat, il fallait bien un marathon d'entretiens. Durant un mois, du 13 novembre au 13 décembre, tous les acteurs du monde éducatif se sont succédé au ministère de l'éducation nationale dans le bureau de Pierre Mathiot, ex-directeur de Sciences Po Lille, chargé par le gouvernement de trouver la formule magique. Avec plusieurs objectifs : « *Simplifier l'organisation de l'examen* », « *restaurer sa crédibilité* », « *affirmer sa fonction de levier vers l'enseignement supérieur* », selon la lettre de mission reçue du ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer.

Deux ingrédients de cette formule sont connus depuis six mois : moins d'épreuves terminales, davantage de contrôle continu, a promis le candidat Macron durant la campagne. Le calendrier, lui, a été fixé par le premier ministre, Edouard Philippe, dans son discours de politique générale, en juillet : le bac « nouvelle version » doit voir le jour en 2021.

Au sortir d'une centaine d'entretiens, quatre épreuves terminales

sont en train de prendre forme. Deux auraient lieu en juin : un écrit de philosophie, reconnue comme discipline « *universelle* », et un grand oral mêlant plusieurs disciplines. Aux lycéens de choisir les deux autres épreuves, dites de « *spécialité* », qui auraient lieu au printemps pour compter dans la phase d'admission dans l'enseignement supérieur.

Voilà pour les quatre « *majeures* ». Toutes les autres matières – des « *mineures* » – seraient évaluées en cours d'année. Des épreuves « *anonymes* » et « *nationales* » sont envisagées, plutôt qu'un simple contrôle continu qu'enseignants et lycéens rejettent en nombre, au nom d'une « *rupture d'égalité* ». Pas de changement prévu, en revanche, pour les épreuves anticipées de français : elles interviendraient toujours en classe de première.

Dans une école où l'oral est souvent cantonné aux langues et aux options, le projet de grand oral, inspiré, semble-t-il, du *colloquio* italien, marque une rupture. Presque un retour aux sources, disent les historiens, en rappelant qu'à sa création par Napoléon, en 1808, le

baccalauréat n'est précisément qu'un oral de trente à quarante-cinq minutes ; l'écrit est introduit en 1830, avant l'explosion du nombre d'épreuves dans les années 1870. La réforme conduirait à préparer cet oral dès la classe de

première. La soutenance, en terminale, se ferait devant un jury incluant des personnalités extérieures au lycée. Le contenu reposerait, lui, sur les disciplines de spécialité choisies par chaque lycéen.

Parcours « à la carte »

L'autre petite révolution est là : dans la construction, par les élèves eux-mêmes, de leur parcours durant les trois années de lycée. Terminé les filières générales S, ES et L, qui, depuis plus de vingt ans, structurent l'enseignement secondaire ; terminé, aussi, la distinction entre voies générale et technologique. Place à un parcours « *à la carte* », dans une logique « *modulaire* » défendue par plusieurs syndicats et think tank ces dernières années.

La seconde resterait une classe de détermination ; la première et

la terminale verraient l'élève choisir entre différents binômes de matières, identifiées comme « majeures » ou « mineures », au sein d'un « menu » présenté par l'institution. Les lycéens pourraient-ils marier maths et français? Ou maths et SVT? Verra-t-on certains d'entre eux surinvestir un champ, à l'issue de la seconde, pour en abandonner d'autres? En a-t-on vraiment fini avec la logique de la « voie royale »? Tout reste ouvert : à l'issue de la « mission Mathiot », un rapport doit être remis à M. Blanquer fin

janvier 2018, avant que le gouvernement ne précise les contours de sa réforme au printemps.

Pour se caler sur l'université, le lycée pourrait aussi changer de rythme, et abandonner le trimestre pour passer au semestre. Un nouveau tempo envisagé pour la classe de seconde dès la rentrée 2018. Ce devrait être le principal changement à cet horizon : une modification des programmes du lycée, rendue incontournable dans le cadre d'un nouveau bac, peut difficilement intervenir en un laps de temps aussi serré.

Pour chaque discipline, l'heure est pourtant déjà à la défense de sa place dans cette nouvelle architecture. Toutes disposent aujourd'hui d'une épreuve au bac ; ce ne serait plus le cas demain. Les SVT vont-elles disparaître? L'histoire-géographie va-t-elle « perdre des heures », comme le craignent certains enseignants? Les rumeurs vont bon train, alimentant une querelle entre disciplines que toute réforme du système ne manque jamais de susciter. ■

**MATTEA BATTAGLIA
ET CAMILLE STROMBONI**

